

Allianz IARD  
Direction de l'Indemnisation  
Case Courrier : H301  
Immeuble Easy Building  
10-12 Cours Michelet  
92086 La Défense cedex

**Objet : Résiliation Contrat - Lettre envoyée en recommandé avec accusé de réception**

Paris, le 26 mars 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa stratégie en matière d'indemnisation, Allianz met en place une démarche systématique par Appel d'Offres afin d'identifier et de sélectionner les prestataires qui l'accompagneront dans la mise en œuvre de sa stratégie.

Ainsi, dans la continuité de l'Appel d'Offres lancé en 2011, nous vous informons qu'Allianz a pris la décision de faire évoluer son réseau d'Experts en Automobile au cours de l'année 2014.

Cette évolution se traduira par le lancement d'un nouvel Appel d'Offres en matière d'Expertise Automobile qui se déroulera au second semestre 2014, la mise en place opérationnelle de ce nouveau dispositif étant prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les détails concernant ce futur Appel d'Offres vous seront communiqués ultérieurement.

En conséquence, nous résilions, par la présente, le contrat qui nous lie depuis 2011 à effet du 31 décembre 2014. Pour les missions non achevées au 31 décembre 2014, les dispositions du contrat continueront à s'appliquer jusqu'à l'achèvement de la dernière mission.

Par avenant à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2013, nous vous avons communiqué les éléments relatifs à l'évolution du barème d'honoraires ainsi qu'au calcul du bonus applicables jusqu'au 30 juin 2014. Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014, nous reviendrons vers vous avant le 31 mai 2014 pour préciser les conditions qui s'appliqueront.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

  
Franck Le Vallois  
Directeur Indemnisation d'Allianz France